

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/12/2012

L'an deux mille douze et le dix huit décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/12/2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, : VEYRAT Robert OUGIER Jean-Patrick, CROUZET Louissette, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, GARNOT Pascal, , SILLON Caroline

Etait excusé: MATHON Colette DUSSERT Sandrine

Etait absent : GUITHON Bernard

BUDGET DECISION MODIFICATIVE N°1

Pour permettre la bonne exécution budgétaire 2012, il est nécessaire de modifier les imputations suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 :

FONCTIONNEMENT

Chapitre 012 Charge du personnel - 25 000.00

En contrepartie il est crédité au :

Chapitre 011 Charges à caractère général + 25 000.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative N°1- comme indiqué ci-dessus.